

9 décembre 1996 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse conjointe de MM. Jacques Chirac, Président de la République et Helmut Kohl, Chancelier d'Allemagne, sur la coopération franco-allemande en matière de lutte contre le terrorisme et la drogue, sur l'indépendance des banques centrales et sur la coopération militaire, Nuremberg le 9 décembre 1996.

LE CHANCELIER.- Je voudrais une fois encore saisir cette occasion de remercier cette ville magnifique, l'Etat libre de Bavière, la population, vous même, monsieur le Président de la République, monsieur le Premier ministre, vous, messieurs les ministres, d'être venus à Nüremberg. Nous avons aujourd'hui eu nos 68èmes consultations franco-allemandes, et je me réjouis que nous ayons pu les tenir à Nuremberg. 68ème sommet franco-allemand, un pas de plus sur la voie de la construction de la maison Europe. Et l'occasion est particulièrement favorable en ce jour puisque, voici 5 ans jour pour jour, se tenait la conférence de Maastricht. Et si nous considérons le chemin parcouru, nous pouvons constater que depuis Maastricht nous avons fait beaucoup de choses et que d'ici quelques mois, au mois de juin, nous nous retrouverons à Amsterdam pour que cette Conférence intergouvernementale no 2 puisse être conclue, ce que nous appelons nous volontiers Maastricht 2. Je suis très reconnaissant au bourg mestre, à la population de Nüremberg de nous avoir réservé cet accueil amical, chaleureux, les remercier de leur hospitalité et de nous avoir offert cette mairie comme lieu de rencontre.

- Cette rencontre qui s'inscrit dans une suite très dense de rendez-vous et de rencontres, et qui permet à tous de constater que, nonobstant, tout ce que l'on dit, la coopération franco-allemande fonctionne parfaitement et, à un moment où il s'agit de faire des choix importants pour l'Europe, cette coopération est d'une très grande importance. Vous avez reçu à l'instant une lettre que M. le Président de la République et moi-même avons conçue aujourd'hui, lettre qui s'inscrit dans la tradition de celles que nous avons déjà envoyées au cours du passé, cette lettre destinée à être une pierre au Sommet de Dublin, qui se tiendra d'ici quelques jours, qui va, vous le savez, préparer les décisions capitales qui seront prises au mois de juin, sous la présidence de notre collègue M. Kok à Amsterdam, au mois de juin de l'année prochaine.

- Quand l'Allemagne et la France prennent une initiative importante, on entend année après année, des voix critiques s'élever, pour dire que la France et l'Allemagne dominent les autres pays. Nous sommes face à une situation où il faut prendre ses responsabilités, ses décisions. Si la France et l'Allemagne, à la veille de telles réunions importantes, ne prennent pas d'initiative, on nous reproche de ne pas savoir tirer les enseignements de l'Histoire, et de ne pas assumer nos responsabilités de constructeurs de l'Europe. Si au contraire, nous prenons nos responsabilités, comme nous le faisons aujourd'hui encore, on nous reproche de tendre à l'hégémonisme. Cela n'est point du tout notre intention, ce que nous voulons c'est que la maison Europe poursuive sa construction rapidement, et aujourd'hui encore, on a vu que le partenariat franco-allemand fonctionne, que l'Europe est au coeur incontournable de notre politique et qu'elle le restera.

LE CHANCELIER.- Je l'ai dit, nous nous sommes entretenus intensivement sur cette lettre. Nous

avons parlé de la préparation de Dublin, nous avons également parlé des autres questions d'actualité, politique internationale, réforme de l'OTAN, ex-Yougoslavie, et bien d'autres sujets notamment bilatéraux. A ce propos, j'aimerais faire référence aujourd'hui à la signature de l'accord gouvernemental de reconnaissance mutuelle des brevets de maîtrise et d'artisanat, signé par les ministres des affaires étrangères. C'est un accord important pour de nombreux jeunes gens qui suivent cette formation de maîtrise en France et en Allemagne, et c'est donc un sujet qui est loin d'être secondaire. C'est un pas important sur la voie de la réalisation de la liberté d'établissement et qui sert la libre circulation sur le marché de l'emploi européen.

- Au coeur de nos entretiens, je l'ai dit, la préparation du Sommet de Dublin. J'aborderai le premier sujet : l'union économique et monétaire. De nombreuses consultations sont encore en cours. Nos ministres des finances respectifs et leurs collaborateurs sont en plein travail, nous préparons une initiative commune, concertée avec d'autres, avant le Conseil ECOFIN, jeudi prochain, qui préparera lui-aussi la réunion de Dublin, le pacte de stabilité doit assurer la stabilité de la future monnaie. Il s'agit aussi d'établir les relations entre le SME et les autres participants, il y va aussi de toute une série de questions juridiques. Nous avons parlé également emploi et croissance, vous savez qu'il y a un rapport commun de la commission et du conseil qui va être présenté jeudi prochain à Dublin. Je pense qu'à cette occasion, les Français et les Allemands apporteront leur pierre à l'édifice, et recommanderons que dans ce rapport, la lutte contre le chômage, la création de nouveaux emplois, restent l'objet de la politique nationale des Etats membres, et notamment restent de la responsabilité des partenaires sociaux.

- Vous aurez l'occasion de lire cette lettre, je n'en évoquerai qu'un seul point qui me semble particulièrement important pour les citoyens et les citoyennes de l'Europe, c'est la fortification de la sécurité intérieure, ce qui s'articule avec la coopération des services de justice, c'est une question centrale et je compte fort que des décisions de portée importante seront prises à Dublin, et que Europol devienne une autorité forte en Europe. Vous le savez, nos propositions contiennent toute une série d'orientations très importantes, en vue d'une politique extérieure et de sécurité commune, plus grande : efficacité, cohérence, solidarité, plus grande transparence grâce à une conception commune. Bien entendu, dans les semaines et les mois à venir, le débat sur les réformes institutionnelles prendra beaucoup d'importance sur les réformes structurelles de la commission, la participation, et c'est très important, du Parlement européen, mais tout aussi important la participation des Parlements nationaux. Voilà les quelques mots que je voulais dire sur la Conférence de Dublin.\

LE CHANCELIER.- Nous avons eu également une réunion importante du Conseil de Défense et de Sécurité franco-allemand. Là aussi, vous avez reçu le communiqué de presse. Nous avons approuvé un concept commun de sécurité et de défense, qui élargit notre base de coopération. Nous avons également parlé des satellites de renseignements, réitéré les décisions nécessaires, c'est à dire que, en matière d'observation spatiale, de renseignement, nous sommes d'accord, comme nous l'étions déjà à Baden-Baden, pour dire que un système Hélios 2 et Horus est dans nos projets, dans notre intention, et que le calendrier sera tenu. La France va entrer dans la phase de réalisation dès maintenant, la République fédérale, face à des difficultés budgétaires, doit renvoyer à un peu plus tard, après avoir eu l'accord du Parlement, l'entrée dans la phase d'exécution, mais notre intention est de confirmer l'exploitation des données des renseignements spatiaux, et malgré la situation difficile dans laquelle nous nous trouvons à l'heure actuelle, je suis heureux que nous ayons trouvé un accord qui confirme notre intention de vouloir progresser ensemble sur cette voie à l'avenir. Et je tiens à remercier le Président de la République et nos amis français de la compréhension dont ils ont fait preuve. Voilà ce que je voulais dire.\

LE PRESIDENT.- J'ai très peu de choses à ajouter, le Chancelier ayant dit tout ce qu'il fallait dire. Je voudrais tout de même remercier après lui, le Maire et la population de cette superbe cité et dire combien la délégation française a été heureuse de tenir cette réunion ici à Nuremberg. S'agissant du fond, tous les sujets ont été traités comme nous le souhaitons, le Chancelier vient de le dire. Je voudrais simplement souligner ma satisfaction sur : d'une part, des décisions que nous avons prises de renforcer nos moyens de lutte en commun contre le terrorisme. D'autre part ma satisfaction au sujet de la lettre que nous avons pu conformément maintenant à une

part, ma satisfaction au sujet de la lettre que nous avons pu, conformément maintenant à une tradition, envoyer à la Présidence Irlandaise à la veille du Sommet qui sera une contribution forte. Je crois que vous avez cette lettre entre les mains je ne reviendrai donc pas dans son détail. Je voudrais souligner l'importance des conclusions du Conseil Franco-Allemand de Défense et de Sécurité, aujourd'hui est une journée à certains égards historique, puisque pour la première fois la France et l'Allemagne ont adopté un concept commun en matière de défense et de sécurité, un concept qui permettra de donner un élan nouveau à notre coopération. Ce concept ne vous sera pas livré tout de suite car il doit d'abord être adressé à nos Parlements, mais je considère que c'est un pas historique qui a été réalisé dans la relation franco-allemande. Je voudrais enfin dire après le Chancelier, l'intérêt qu'à mes yeux comportaient les discussions approfondies entre ministres des affaires sociales au sujet de l'emploi.

- LE CHANCELIER.- Merci. Je voudrais attirer encore une fois l'attention sur le fait que vous trouverez les textes des déclarations et des communiqués de presse en sortant de cette salle.\

QUESTION.- Monsieur le Chancelier, Monsieur le Président, que pensez-vous des déclarations faites hier par John Major qui disait que certains pourraient atténuer les critères de Maastricht pour affaiblir la future Union monétaire et que faute d'un pacte de stabilité, le risque était encore plus important ?

- LE CHANCELIER.- Je n'en pense rien, si ce n'est que cette déclaration ne me semblait pas opportune. Ni la France ni l'Allemagne ne souhaitent une monnaie molle ou faible, c'est bien le sens du pacte de stabilité que d'avoir une monnaie forte, nous l'avons dit et redit notamment en ce qui concerne les critères. Si vous me permettez de le dire en toute franchise cela n'a pas de sens à cette heure de spéculer sur les candidats et les participants à l'Union économique et monétaire. Le Traité dit très clairement qu'au printemps 1998 on examinera les critères au vu des chiffres et des données. Du côté allemand, il nous semble qu'il faut savoir faire preuve de réserves modestes, attendre le rendez-vous du Traité et l'heure des décisions. Pour le reste, je recommande à chacun de faire ses devoirs et de balayer devant sa porte. Si chacun sait balayer devant sa porte, eh bien nous progresserons.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez annoncé que vous êtes parvenu à un accord sur le renforcement des moyens de lutte en commun contre le terrorisme, pouvez-vous nous en dire un peu plus ? Que pensez-vous des déclarations de M. Pasqua hier, disant que certains pays limitrophes de la France pouvaient précisément accueillir des terroristes islamiques ?

- LE PRESIDENT.- Je n'ai aucun commentaire à faire vous l'imaginez sur la deuxième partie de votre question, que vous avez posée à tout hasard ce que je comprends mais, j'imagine, sans véritable espoir d'avoir une réponse. Nous avons entre les services allemands et les services français des ministères de l'intérieur une très bonne coopération depuis déjà un certain nombre d'années. Je dirais que cette coopération s'affine, s'améliore avec l'expérience chaque année. Compte tenu naturellement de ce qui s'est passé récemment à Paris, nous avons tenu à faire le point et à renforcer encore où à donner encore plus de force et des consignes à l'ensemble des services de nos deux pays pour collaborer très étroitement. Ce n'est qu'une amélioration, parce qu'en vérité cette coopération est excellente.\

QUESTION.- Monsieur le Chancelier, qu'en est-il de l'avancement des travaux sur le pacte de stabilité, y aura-t-il un automatisme en matière de sanctions, la percée va-t-elle se faire ?

- LE CHANCELIER.- Je crois avoir déjà répondu à la question. J'ai dit que nous avons parlé de toute une série de questions sur lesquelles nous étions parfaitement d'accord et que les ministres des finances et leurs collaborateurs - en contact avec d'autres collègues européens - sont en train disais-je, de mettre la dernière main à ces affaires en prévision du Conseil ECOFIN de jeudi qui lui-même, prépare la réunion de vendredi à Dublin, qui prépare toute une série de décisions. Quant ces décisions seront prises nous pourrons répondre à votre question en détail et cela sera le cas à Dublin.\

QUESTION.- Monsieur le Président, le conflit concernant la politique très libérale en matière de drogue menée par un petit pays a-t-il été réglé, cela ne va-t-il pas peser sur Maastricht II ?

- LE PRESIDENT.- Nous rions mais le sujet ne porte pas à rire. Lorsque l'on voit les dégâts croissants que la drogue fait dans l'ensemble de la jeunesse du monde, je dis croissants puisque

la production et la consommation de drogues dures va s'amplifiant. Quand on regarde ce que cela a comme conséquences dans les familles, pour les individus, on ne peut pas ne pas considérer que la lutte contre la drogue, comme la toxicomanie, contre cette maladie car c'est en réalité une maladie, doit être menée avec tous les moyens nécessaires, tous les moyens ! Nous faisons chacun dans nos pays un effort. Nous essayons de participer à l'effort international à la fois de lutte contre la production, de prévention, de soins. Il est vrai que nous avons parmi les quinze, quatorze pays qui ont en gros des législations identiques, qui ne sont certes pas satisfaisantes, mais qui tout de même nous permettent d'agir, et un pays la Hollande qui a une législation totalement différente. C'est la raison pour laquelle je pense qu'un effort d'harmonisation des législations doit être entrepris pour des raisons qui tiennent à la santé de nos jeunes et puis à l'esprit même de l'Europe qui dans tous les domaines doit petit à petit harmoniser sa législation. Je ne vois pas pourquoi il y aurait une exception pour la drogue, on serait tenté de dire compte tenu des recettes considérables qu'elle rapporte à certains. La France a donc pris une position très ferme dans ce domaine et j'espère qu'à Dublin nous pourrions faire un pas, même s'il est modeste, dans la bonne direction.\

QUESTION.- Monsieur le Chancelier, vous avez souligné la nécessité d'une coopération accrue entre les forces de police des pays européens. Concrètement, quelle peut être la contribution du gouvernement fédéral puisque les forces de police relèvent de la compétence des Länder ?

- LE CHANCELIER.- Nous avons deux possibilités, l'Office Criminel fédéral a des compétences et des responsabilités pour la fédération nous avons à faire de grands progrès en cette matière en Europe. Nous verrons à Dublin si nous ne sommes pas dans une situation où le premier pas pour EUROPOL serait à faire sur le plan intergouvernemental. Ceci ne m'étonnerait pas, peut être que le premier pas serait celui d'accords intergouvernementaux avec en clause supplémentaire que d'ici quatre ou cinq ans l'on adapte à la communauté ce que l'on aurait fait au plan intergouvernemental. Je suis tout à fait d'accord avec M. le Président de la République, pour dire que l'avenir de l'Europe, la possibilité pour les citoyens de vouloir et d'accepter l'Europe, dépend du fait que les citoyens soient sûrs que la disparition des frontières ne signifie pas la victoire des criminels, mais qu'au contraire nous soyons forts et que nous ayons toutes les possibilités de lutter contre la criminalité, la mafia, le blanchiment de l'argent sale, etc.

- Quand on parle de toutes ces questions, on a tendance à oublier que la croissance de cette criminalité, le développement des attaques de la mafia notamment en Europe du centre, s'accompagne d'une augmentation du danger de la corruption, c'est ce que disait à l'instant Jacques Chirac à propos du problème de la drogue. Il ne faut pas voir des choses de façon parcellaire, c'est une évolution générale et il y a là pour l'Europe un danger potentiel pour l'avenir. J'ose poser cette hypothèse : je crois que dans les années qui viennent la lutte contre la mafia et contre le crime international va prendre une importance équivalente à l'importance de la lutte contre le chômage et la défense des emplois existants. Nous sommes confrontés à un véritable défi nouveau d'une ampleur encore insoupçonnée, et nous ne saurons y faire face qu'unis. Puisque nous sommes à Nuremberg grande capitale du football si nous voulons jouer dans la coupe d'Europe et la coupe du Monde il faut que nos équipes, nos joueurs, nos entraîneurs, soient au niveau de la coupe du Monde. Nous n'avons pas le droit de retomber en division nationale ou en division deux !\

QUESTION.- Une question destinée à tous les deux. Etes-vous d'accord pour dire qu'entre les pays de l'Union il ne doit pas y avoir de droit d'asile pour des activistes politiques ?

- LE CHANCELIER.- On ne peut pas répondre de façon globale. Dans le cadre de la coopération juridique, la question de l'asile politique doit aussi être abordée de façon conjointe, mais on ne peut pas répondre globalement à cette question qui couvre plusieurs situations.

- QUESTION.- Récemment le ministre français des affaires étrangères a dénoncé la médiocrité des travaux jusqu'ici accomplis pour la préparation de Maastricht II. Pensez-vous que votre initiative d'aujourd'hui contribuera à désenliser la conférence ?

- LE CHANCELIER.- Bon, alors premier constat d'évidence, nous ne faisons jamais du travail médiocre. On n'est jamais mieux servi que par soi-même, il faut donc savoir se louer soi-même et

je le fais sans hésitation. Deuxièmement, ce que nous essayons de faire avec d'autres, parce que d'autres font tout ce qu'ils peuvent. Pour Dublin, nous faisons tout ce que nous pouvons pour que ça aille dans la bonne direction. Mais j'ai coupé la parole au Président de la République qui voulait répondre je crois, encore, à la question précédente.

- LE PRESIDENT.- L'entente franco-allemande est telle que l'on peut se couper la parole sans conséquences politiques. S'agissant du droit d'asile, vous faites allusion à une requête formulée par l'Espagne, et je la comprends parfaitement, devant l'Union européenne, nous examinerons et nous prendrons une attitude commune, mais il est évident que dans un ensemble composé de démocraties et qui respectent bien entendu les règles de la démocratie, ce qui est la caractéristique de l'Union, on ne voit pas très bien à quoi pourrait correspondre la notion d'asile politique. On ne voit pas. Alors ensuite il appartient naturellement aux juristes et aux experts de déterminer le détail.

QUESTION.- Dans une interview à un journal anglais, le Premier ministre français M. Juppé dit aujourd'hui que l'exigence selon laquelle la Banque centrale européenne future décide seule des parités entre les monnaies ne correspond pas à l'idée que les Français se font de la démocratie. Alors pourriez-vous nous dire ce que seront les compétences de la Banque centrale européenne, que fera-t-elle ?

- LE PRESIDENT.- Attendez. Ne mélangeons pas tout. Les Banques centrales aujourd'hui sont indépendantes du pouvoir politique. Et ça c'est capital, parce que l'expérience a prouvé que trop souvent le pouvoir politique, pour des raisons beaucoup plus politiques qu'économiques, imposait aux banques des décisions qui, au total, étaient mauvaises, notamment pour la monnaie. Par conséquent l'indépendance des banques centrales est une nécessité et par voie de conséquence l'indépendance de la Banque centrale européenne est une absolue nécessité. Personne n'a jamais contesté cela. Aujourd'hui, dans nos pays, les parités ne sont pas fixées par la Banque centrale, c'est une prérogative gouvernementale alors ne parlons pas des parités. Il s'agit là d'une prérogative gouvernementale. Pour le reste, naturellement, la France estime, enfin j'estime, le gouvernement français estime que, en face d'une banque centrale il faut bien qu'il ait un correspondant, face à la Bundesbank il y a le gouvernement allemand, face au système fédéral de réserve il y a le gouvernement américain. Il faudra bien qu'il y ait un pouvoir politique face au pouvoir monétaire, par définition. Et bien nous trouverons d'ici là la mise en oeuvre totale de la réforme la nature exacte que doit avoir le pouvoir politique face au pouvoir monétaire. Mais ça ne posera pas, à mon avis, beaucoup de problèmes.

QUESTION.- Monsieur le Chancelier, en matière de politique étrangère et de sécurité commune, est-ce que vous êtes tombés sur un accord sur le futur Secrétaire général, sur M. Pesc, sur les décisions à la majorité, quelle majorité etc. ?

- LE CHANCELIER.- Nous avons fait des propositions et ces propositions ne sont pas des diktats, ce sont des propositions qui vont être débattues et vous verrez d'ailleurs que les propos ont été formulés de telle façon qu'elles sont des suggestions, des incitations. Et M. le Président Chirac et moi-même nous rendrions un piètre service en formulant les choses sous forme d'ultimatum et c'est la raison pour laquelle je crois que vous n'aurez pas beaucoup de chance d'avoir un débat sur ce point ici. Je crois que sur toutes ces questions, il faut mener des entretiens de raison et il faut qu'il s'agisse également d'entretiens qui associent étroitement les petits Etats européens et auxquels ils participent pleinement.

- LE CHANCELIER.- Nuremberg c'est une ville de technologies de pointe, ça marche très bien les micros.

- QUESTION.- J'allais demander si les gouvernements sont également d'accord pour que le change vis-à-vis des autres monnaies soit stable et ne soit pas utilisé à des fins de concurrence commerciale ?

- LE CHANCELIER.- Avant qu'on poursuive la série des questions dans ce sens laissez-nous d'abord prendre des décisions et ensuite on vous répondra, parce que, sinon, on va en parler demain dans la presse et ça aura les conséquences que vous imaginez. Bien entendu qu'il faudra prendre une décision dans le sens de votre question, mais on ne va pas prendre la décision ici au cours de la conférence de presse à Nuremberg.

cours de la conférence de presse à Nuremberg. \

QUESTION.- Monsieur le Chancelier, votre accord sur le satellite signifie-t-il que la décision allemande n'est renvoyée que d'un an ou que tout va être redébatu dans un an ?

- LE CHANCELIER.- Non, cela signifie qu'il s'agit d'un projet à long terme, qu'il faut avoir assuré le financement à long terme, et cela signifie que la République fédérale, le gouvernement et moi-même misons sur une composante européenne à l'espace. C'est très important pour nous.

- QUESTION.- Monsieur le Président Chirac a souligné l'importance de ce concept de défense commun entre l'Allemagne et la France. Est-ce que vous pourriez donner un peu des exemples, concrètement, quelle est l'importance. Est-ce que ça comprend les aspects nucléaires par exemple ?

- LE PRESIDENT.- Vous aurez l'ensemble de ce concept, qui je le répète est une avancée importante, dans l'accord politique, stratégique de défense et de sécurité entre la France et l'Allemagne, dès que les parlements auront été informés. Je considère que c'est un acquis très considérable qui a été réalisé. Nous devons respecter, naturellement, les procédures et par conséquent, informer d'abord les parlements.

- LE CHANCELIER.- Mesdames et messieurs, merci beaucoup, la conférence est terminée. \